



AUTORISATION DE DROIT A L'IMAGE

Cette autorisation devra être conservée par La Ville d'Amboise

Objet : Autorisation de publication de photographies

Article 9 du Code civil (loi du 17 juillet 1970)

Je soussigné (e).....

Responsable légal de(s) (l') enfant(s) :.....

Autorise la Mairie d'Amboise, représentée par Le Maire Christian GUYON, à photographier et à filmer mon (mes) enfant(s) durant les activités se déroulant sur les temps périscolaires et extrascolaires.

N'autorise pas la Mairie d'Amboise, représentée par Le Maire Christian GUYON, à photographier et à filmer mon (mes) enfant(s) durant les activités se déroulant sur les temps périscolaires et extrascolaires.

Les clichés sont destinés à l'usage de la Ville d'Amboise pour des expositions, pour la diffusion sur le site internet de la Ville ou sur le magazine municipal, à des fins de projections vidéo dans le cercle de l'Accueil de Loisirs, pour la presse locale...

Ce document est valable pour toute l'année scolaire 2010/2011.

La présente autorisation est incessible.

Je soussigné (e).....certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués et avoir pris connaissances des règlements des diverses activités proposées.

Amboise le :.....

Signature :

Document à retourner